

Le discours de l'intégration: une remise en question

Corina IFTIMIA
Université de Suceava

Abstract: In this article we are making a short analysis of the way in which the normative discourse of the EU is processed and rendered by the Romanian institutions through the media. The fragmented use, either because of the lack of correct information or because of obscure political interests, leads to the distortion of the initial message and entails controversy and contradictions within the normative discourse itself; that leads, as we will show, further on to its legitimacy being contested and, implicitly, the legitimacy of the institutions generating it being contested as well.

L'intégration de la Roumanie dans l'Union Européenne a déclenché un processus complexe de transformations à tous les niveaux. Pour cette étude nous avons saisi un aspect qui touche en même temps à l'économie et aux pratiques traditionnelles des Roumains. Il s'agit du phénomène d'alpage/désalpage, que l'on vient de déclarer illégal puisqu'il ne respecterait pas les normes européennes. Nous avons constaté la tension qui s'est installée entre le discours des institutions européennes et le discours produit par les défenseurs des traditions ancestrales de notre pays. Là où les institutions roumaines et leurs représentants voient l'intégration comme un impératif, un important segment de la population directement concernée voit un danger d'acculturation et, en fin de compte, une atteinte directe à l'intérêt économique national.

Cette situation conflictuelle se reflète largement dans le discours des médias et dans les réactions suscitées chez le public

récepteur, dont les mêmes médias se font l'écho. Le discours de l'intégration se trouve en quelque sorte «en abyme»¹. Le discours normatif des institutions européennes est repris par le discours des institutions roumaines, étant reproduit, à son tour, par les médias qui se font en même temps l'écho des réactions des récepteurs : les médias disent que la ANSVSA² dit qu'il faut se conformer aux normes européennes qui disent que... Le porte-parole de l'organisme cité est M. Marian Avram, le président de l'association et dont l'autorité discursive repose sur le discours normatif européen. Dans le chapeau du journal *Gândul* du 31 janvier 2007 on lit:

«L'alpage/désalpage est illégal, parce qu'il enfreint aux règles du bien-être des animaux et du transport» – **dit la loi**³.»

L'article reprend la phrase du chapeau, toujours à titre de citation, en précisant l'identité de l'énonciateur et sa fonction:

«L'alpage/désalpage est illégal, parce qu'il enfreint aux règles du bien-être des animaux et du transport», **a déclaré le président de l'association ANSVSA, Marian Avram.**»⁴

On constatera qu'il y a identité entre l'instance énonciative institutionnelle (*la loi*) et le porte-parole de cette institution, qui en est le président. Une fois précisée cette identité, la suite de l'article reproduit en discours indirect (*a dit, a affirmé le président de la ANSVSA Marian Avram.*) une suite de normes auxquelles les bergers roumains doivent se conformer, sous peine de sanctions pécuniaires. L'alpage / désalpage effectué dans les conditions traditionnelles est donc déclaré illégal. Le texte de cette nouvelle loi a semé la confusion et le désarroi chez les bergers roumains et

¹ Sinon « abîmé » par des reprises tronquées, partielles, selon les intérêts des locuteurs.

² Autoritatea Nationala Sanitar-Veterinara si pentru Siguranta Alimentelor: L'Autorité Nationale Sanitaire-Vétérinaire et pour la Sûreté des Aliments.

³ "Transhumanta este ilegala pentru ca încalca regulile de bunastare animala si de transport", spuna legea.

⁴ "Transhumanta este ilegala pentru ca încalca regulile de bunastare animala si de transport", a declarat presedintele asociatiei ANSVSA, Marcel Avram.

de l'inquiétude chez la population qui s'est retrouvée soudain privée des produits traditionnels qu'elle achetait directement aux producteurs (la vente des produits laitiers et de la laine étant permise dans des conditions extrêmement restrictives par les nouveaux règlements.)

Une semaine plus tard, le même journal reprend le texte normatif dans le titre, mais avec quelques «corrections» qui entraînent des modifications substantielles au niveau du message, d'une part, et au niveau de l'instance énonciative, d'autre part :

«L'alpage/désalpage **n'est pas interdit**, mais il peut s'effectuer seulement dans certaines conditions.»⁵ (*Gândul*, 6 février 2007)

La première proposition avec son verbe à la forme négative contredit l'affirmation d'illégalité de l'alpage/désalpage annoncée dans le numéro précédent; le connecteur argumentatif *mais* atténue l'interdiction initiale, en introduisant d'autres normes, censées rendre possible ce phénomène. Cette proposition est reprise encore une fois au début du deuxième paragraphe de l'article, avec changement d'instance énonciative ayant comme effet la contestation de l'autorité de l'énonciateur initial du discours de la loi d'une part, et de son identification à l'institution qui l'a promulguée et au nom de laquelle il s'était exprimé:

«L'alpage/désalpage est permis, mais seulement dans certaines conditions», c'est écrit noir sur blanc dans un communiqué de la ANSVSA. Ainsi **sont contredites les affirmations** mêmes faites la semaine dernière par le chef de la ANSVA, Marian Avram, qui avait déclaré que l'alpage/désalpage était illégal et qu'il serait sanctionné par des amendes de 1000-3 000 RONI.»⁶

⁵ Transhumanta nu este interzisa, dar se poate face numai în anumite conditii (*Gândul*, 6 februarie 2006).

⁶ "Transhumanta este permisa, dar în anumite conditii", scrie negru pe alb într-un comunicat al Autoritatii Nationale Sanitar-Veterinara si pentru Siguranta Alimentelor (ANSVSA). Astfel, sunt contrazise chiar afirmatiile facute saptamîna trecuta de însusi seful ANSVSA, Marian Avram, care a declarat, anterior, ca transhumanta este ilegala si va fi sanctionata cu amenzi de 1.000-3.000 lei.

La suite du texte apporte des précisions supplémentaires sur les normes européennes concernant le transport des animaux vivants, normes qui ne portent pas particulièrement sur le phénomène en question, mais sur le déplacement des animaux à pied, les conditions de leur transport en camions et leur manipulation (chargement/déchargement). Cette fois-ci, l'identité de l'émetteur de ce texte à caractère normatif n'est plus individualisée dans la personne de Marian Avram. Elle sera désignée sous le nom commun collectif *les représentants de la ANSVSA* ou, d'une façon plus impersonnelle, la ANSVSA. De ce fait, la légitimité du président de l'association est contestée, ainsi que la légitimité de son discours législatif.

Les contestations véhémentes du public récepteur se sont manifestées sur ce fond de contradiction à l'intérieur du texte de la loi. Ces prises de position se légitiment, à leur tour, d'un contexte culturel et économique roumain traditionnel, conservateur, qui est tout le contraire des pratiques modernes occidentales de l'élevage des animaux. Et encore, aux dires de certains intervenants, dans l'UE et en dehors (en Suisse, par exemple), l'alpage / désalpage est une tradition qui se perpétue, étant considérée une pratique écologique. D'ailleurs, c'est sur l'argument de l'écologie que reposent les contre-arguments apportés par les intervenants à toutes les exigences qui mettaient cette pratique hors la loi:

L'alpage / désalpage traditionnel est une pratique écologique, à la différence du transport polluant des moutons en camions.

Les produits laitiers sont écologiques (BIO) et donc des aliments sont sains par rapport aux mêmes produits obtenus par des processus industriels, chimiques et qui mettent en danger la santé du consommateur. En plus, les produits BIO sont vendus beaucoup plus cher que les produits alimentaires industriels, ce qui contribuerait à la prospérité des producteurs et, évidemment, du pays.

Les conditions du bien-être des animaux sont respectées lorsque ceux-ci sont élevés et exploités plutôt dans leur milieu naturel, que dans des espaces clos. A cet endroit, on a évoqué la maladie de la vache folle et les œufs contaminés de dioxine.

Situé entre la légitimité et sa contestation, le discours de l'intégration a provoqué des controverses au sein-même des organismes législatifs roumains par une appropriation abusive et superficielle. Entre le radicalisme des deux positions contraires se situe une attitude conciliante, qui propose l'amélioration des conditions des pratiques traditionnelles (l'alpage / désalpage n'étant qu'un exemple parmi d'autres) que l'UE protège et encourage par des récompenses:

«Les mêmes normes européennes envisagent même des primes supplémentaires pour les agriculteurs des zones où l'élevage des ovins constitue une activité traditionnelle ou contribue d'une façon significative à l'économie rurale.»⁷ (*Gândul*, 6 février 2007).

⁷ Aceleasi norme europene prevad chiar plata unei prime suplimentare agricultorilor din zonele în care cresterea de ovine constituie o activitate traditionala sau contribuie in mod semnificativ la economia rurala.